— MAISNIL-LES-RUITZ — Le feu s'est déclaré dimanche soir, dans un hangar de la ferme de M. François Gottran, cultivateur On s'en est aperçu presque aussitôt et les dommages sont peu importants. Toutefois on les attribue à la malveillance et l'on désigne un habitant de Ruitz comme l'auteur de ce méfait : le mobile serait la vengeance.

— AMIENS. — Hier matin, on a conduit à l'Hôtel-Dieu d'Amiens,un mécanicien du chemin de fer qui aurait eu les deux jambes coupées à Breteuil. Ce malheureux n'a pas tardé à succomber à cette affreuse blessure.

— VALENCIENNES. — La police a arrêté lundi un employé du chemin de fer du Nord inculpé de vol à la gare de Valenciennes.

— RAMOUSIES. — Un affreux accident est venu jeter samedi dernier la consternation dans cette commune.

Le meunier Georges était occupé à briser des glaçons qui obstruaient l'ouverture des vannes, lorsque, perdant l'équilibre, il fut précipité dans la rivière.

Le courant excessivement rapide en cet endroit l'emporta sans qu'il fut possible au malheureux de s'accrocher à la moindre aspérité. Sa petite fille, âgée de 3 ans, qui l'avait vu tomber, avertit aussitôt sa mère, qui se précipita pour porter secours à son mari, mais elle ne put qu'apercevoir ce dernier qui se débattait contre la mort.

Son fils, qui revenait tout joyeux de subir le sort à Avesnes, fut vivement impressionné en apprenant la fatale nouvelle.

Le cadavre n'a été retrouvé que lundi dans le gouffre situé en aval du moulin.

— COLLERET. — L'église de cette localité vient d'être le théâtre d'un incendie. Le grand autel et un tableau ont été brûlés. Les pertes s'élèvent à 600 francs.

**Etat-Civil de Roubaix.** — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 4 février. — Marie Derenbaix, rue de la Guinguette, 4. — Alfred Lazoo, boulevard de Strasbourg, maison Candelier. — Jean Helbig, rue de l'Alma, cour Decock, 10. — Elodie Decottignies, rue de Luxembourg, fort Cordonnier, 41. — Oscar Corselli, rue de Béthune, fort Cordonnier, 22 — Marthe Leclerc, Grande-Rue, 31. — Louis Gillens, rue de l'Alma, cour Decock, 4. — Maria Dewame, rue de Beaurewaert, cour Verkindère, 3.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 4 février. — Camille D'Hout, 1 mois, rue d'Alma, fort Frasez 27. — Flore Tassart, 7 mois, rue de Barbieux, 1. — Pateanus, présenté sans vie, rue de Soubise, nouvelle cour Browaeys, 18. — Théodore Vancommerbecq, 48 ans, cabaretier, rue Ste-Elisabeth, 21. — Mendet, présenté sans vie, rue de la Paix, 104. — Léocadie Cornil, 50 ans, 8 mois, ménagère, rue de l'Epeule, cour Six-Gadenne, 14.

**Etat-civil de Tourcoing** DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 2 février. — Marie Bossut, grand Plaisir. — Jules Decock, Croix-Rouge. — Jules Deschamps, rue Haute — Augustin Depoorter, rue des Coulons. — Antoinette Verstraeter, rue de Menin. — Achille Delplanque, rue Ste Barbe.

Du 3. — Joséphine Maertens, rue de la Latte. — Marie Ruelt, Chien fidèle. — Julie Delsplanque, Croix-Rouge.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 2 février. — Julia Dussart, 18 ans, rue des Piats.

Du 3. — Marie Débosschère, 80 ans, Hospice-Général. — Julienne Herskel, 71 ans, rue du Niot.

## CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille Henri JEU-DEBUCK, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Rosalie DEBUCK, décédée à Roubaix, le 3 février 1881, dans sa 59e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister à la MESSE DE CONVOI qui sera célébrée le dimanche 6 février à 8 heures, aux VIGILES qui seront chantées le même jour, à 4 heures, et aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu le lundi 7 courant, à 10 heures, en l'église du Saint-Sépulcre, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Arts, 10.

Les amis et connaissances de la famille BAYART-DUBAR, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Théodore BAYART, rentier ancien conseiller municipal, décédé à Hem, le vendredi 4 février 1881, dans sa 66e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS qui auront lieu le lundi 7 courant, à 10 heures en l'église d'Hem. — L'assemblée à la maison mortuaire, au hameau des Trois-Baudets, à 9 heures 1/4.

L'OBIT DU MOIS sera chanté le lundi 7 mars, à 10 heures, en la même église.

Les amis et connaissances de la famille DELECLUSE-GONS, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Michel GONS, décédé à Croix, le 5 février 1881, dans sa quatre-vingt cinquième année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu le lundi 7 courant, à 10 heures, en l'église de Croix. Les VIGILES seront chantées le même jour, à 3 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, route de Lille, près les *Deux Moulins*.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église Saint Eloi (Blanc Seau), le lundi 7 février 1881, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Jean-Baptiste DELERUE, veuf de Dame Angélique TRENTESAUX, décédé à Tourcoing, paroisse Saint-Eloi, le 3 janvier 1881 à l'âge de 88 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 8 courant, à dix heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jacques Norbert-Anna MESSEN, décédé à Roubaix, le 5 décembre 1877, à l'âge de 80 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

**Cours d'histoire de l'art industriel.** *Lundi à 7 h. 1/2 du soir*, rue du Vieil-Abreuvoir. *L'art Romain.*

## Correspondance

*Les articles publiés dans cette partie du Journal n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité de la Rédaction.*

Croix, 4 février 1881.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*.

Un accident qui a failli avoir les suites les plus terribles vient d'avoir lieu sur la ligne des tramways à vapeur de Lille à Roubaix.

Hier soir, vers 4 heures 3/4, à la hauteur du moulin Delmarre, la machine venant de Roubaix a déraillé en traînant à sa suite la voiture où se trouvaient quelques voyageurs. Rencontrant dans sa chute, un arbre de forte dimension, elle l'a déraciné et couché en partie en travers de la voie ; la machine et la voiture ont été brisées, les vitres de celle-ci, volant en éclats, ont fait aux voyageurs des blessures plus ou moins graves.

Le chauffeur, par suite du choc, a été projeté sur le pavé à une distance de 10 mètres où il a été relevé tout couvert de sang ; et le mécanicien a été lancé par dessus le fossé de la route : il avait la figure toute meurtrie.

Nous venons vous prier, Monsieur le Directeur, d'appeler l'attention de l'administration supérieure, sur les accidents journaliers, de chaque instant même, qui se produisent sur cette ligne et qui sont causés par cette malheureuse traction à vapeur.

Nous ne parlerons pas des accidents matériels, voitures renversées, cassées ou brisées, ils sont trop nombreux pour qu'il soit possible d'en faire l'énumération ; nous parlerons d'accidents beaucoup plus graves concernant les personnes. Déjà plusieurs personnes ont été blessées et estropiées par ces machines ; d'autres ont été tuées sur le coup.

Il y a quelques jours, les deux chevaux d'un messager ont été écrasés sur le pont même de Croix, au risque de faire tomber les voyageurs dans le canal, le conducteur n'a trouver son salut qu'en se jetant dans le canal par-dessus la rampe du pont.

Il y a six jours un laborieux ouvrier, père d'une nombreuse famille, rentrant de son travail vers 10 heures du soir, tout en voulant se garantir de la vitesse exagérée de la machine a été atteint par elle et broyé sous ses roues.

Les piétons mêmes ne sont plus en sécurité sur les trottoirs, devenus trop étroits, pour livrer passage à ces tristes machines ; tous les habitants des communes traversées en sont mécontents ; ils n'osent plus laisser jouer leurs enfants sur le trottoir, en face de leur porte ; ils les tiennent renfermés dans la crainte de les voir écraser sous leurs yeux.

Qu'attend-on donc pour interdire ce genre de locomotion ? Est-ce que l'essai est encore à faire ? N'est-il pas concluant ? L'expérience qui en a été faite depuis quelques mois ne démontre-t-elle pas suffisamment qu'il est impraticable aussi bien à Versailles qu'à Haubourdin et à Roubaix et Lille ? N'y a-t-il pas assez d'accidents et de malheurs d'arrivés à ce jour sans attendre qu'il y en ait de plus grands encore ? Il est impossible que cela continue ainsi !

Toutes les communes traversées demandent la suppression des tramways à traction de vapeur.

J'ose espérer, monsieur le directeur, que vous voudrez bien accorder l'hospitalité à ces quelques lignes dans votre plus prochain numéro.

*Pour un groupe d'habitants,*
DEGONDRY.

## ÉPHÉMÉRIDE

SAMEDI 5 FÉVRIER. — *Sainte Agathe, Vierge.*

1460. — ÉTABLISSEMENT DE L'UNIVERSITÉ DE NANTES.

Cette université fut établie par le pape Pie II sur les instances de François II, duc de Bretagne. Elle obtint dans la suite quantité de privilèges en récompense du rang honorable qu'elle s'était acquis parmi les autres universités du royaume.

1317. — FONDATION DU COLLÈGE DE NARBONNE.

Ce collège fut établi par Bernard de Farges, évêque de Narbonne, pour neuf étudiants pauvres de son diocèse.

### Belgique.

— BRUXELLES. — On annonce une nouvelle circulaire du ministre de la guerre de Belgique aux autorités militaires. Elle serait, assure-t-on, ainsi conçue : « Il a été porté à ma connaissance que dans des garnisons, sièges d'évêchés, de doyennés ou de simples cures, certains officiers jugent bon de saluer les prêtres qu'ils rencontrent, tandis que d'autres s'abstiennent de prendre l'initiative et se bornent à répondre avec urbanité aux saluts qui leur sont adressés. Aucune disposition de loi ni de règlement ne prescrivant ces actes de politesse, j'ai décidé, afin d'*uniformiser* le mode d'agir en semblable circonstance, qu'à l'avenir les officiers s'abstiendront strictement aussi bien de répondre au salut d'un prêtre que de prendre l'initiative de le saluer. »

## FAITS DIVERS

— Sur le quai de la Marne, à la Varenne-Saint-Maur, habite un sieur Perrin, qui, après avoir obtenu le renvoi comme soutien de famille du jeune Suttier, son beau frère, soldat de la classe de 1879, l'avait pris chez lui. Suttier, loin d'être reconnaissant des services qu'il avait reçus de lui fatigua tellement sa famille de sa paresse que Perrin lui signifia d'avoir à quitter sa maison et à chercher une place ailleurs.

Suttier partit en proférant les menaces les plus violentes, et hier il se présenta au domicile de son beau-frère en annonçant qu'il allait en finir. Des voisins s'interposèrent et cherchèrent à emmener Suttier ; mais se débarrassant de leur étreinte, dans le paroxysme de la fureur il s'élança sur Perrin en criant : Je vais te tuer !

Mais avant qu'il ait eu le temps de mettre sa menace à exécution, il tombait lui même frappé de trois coups de revolver que Perrin, voyant sa vie en danger, venait de lui tirer presque à bout portant. Transporté aussitôt dans une maison voisine, Suttier, malgré les soins du docteur Piettre, prévenu en toute hâte, est mort dans la matinée.

Le corps de la victime de ce drame intime a été transporté à la Morgue pour y être soumis à l'autopsie, et le commissaire de police de Joinville a commencé une enquête dont nous ferons connaître le résultat.

Perrin s'est constitué prisonnier et a été transféré au Dépôt.

— L'ÉLIGIBILITÉ DES MORMONS. — Un cas nouveau en matière électorale vient de se présenter dans le territoire de l'Utah. Le peuple ayant à élire un délégué au congrès, a donné une majorité considérable à M. Camon, qui est un des chefs de la communauté mormonne. Il avait pour concurrent un *gentil*, M. Allen G. Campbell, qui a déposé entre les mains du gouverneur Murray une protestation s'opposant à ce que M. Cannon reçut le certificat d'élection prescrit par la loi, se fondant, premièrement sur ce que celui-ci n'est pas citoyen des Etats-Unis, secondement sur ce qu'il est polygame.

Sur le premier point, M. Cannon a affirmé qu'il était naturalisé citoyen américain, mais il n'avait pas de certificat en sa possession, et les recherches qui ont été faites sur les registres judiciaires de l'époque qu'il a désigné, n'ont pu faire découvrir aucune trace de sa naturalisation. Quant à la pratique de la polygamie, il a fait contester par son conseil la compétence du gouverneur pour décider des effets de cette pratique au point de vue électoral.

Il a même soutenu une doctrine qui pourrait être embarrassante. « Vous ne reconnaissez pas, dit-il, le mariage mormon comme un mariage légal ; il ne saurait donc, à votre point de vue, avoir de conséquences légales ; donc, il ne saurait invalider une élection ayant d'ailleurs tous les caractères de la légalité. »

Le gouverneur ne s'est pas arrêté à ce sophisme. Considérant, d'une part, que Cannon ne justifiait pas de sa qualité de citoyen des Etats-Unis ; d'autre part, qu'il était dans une situation constituant une violation des lois constitutionnelles ; et enfin considérant que M. Campbell était le candidat qui avait réuni, après lui, le plus de suffrages populaires, le gouverneur Murray a délivré à M. Campbell le certificat d'élection qui doit lui ouvrir la porte la porte de la Chambre des représentants. Cette décision sera certainement contestée à l'occasion de la vérification des pouvoirs ; ce débat ne manquera pas d'intérêt, et peut être ouvrira-t-il devant le Congrès la question mormone, qui se pose depuis longtemps et qu'on hésite toujours à aborder.

— Cubillier, l'assassin de M. le docteur André Poulin, est mort hier, à trois heures et demie du soir, à la suite de ses blessures, à l'infirmerie spéciale de la prison de la Santé.

Le misérable a eu des derniers moments fort agités. Quand les médecins qui le soignaient avaient l'air rassuré sur son sort, il avait l'échafaud en perspective, et quand ils semblaient désespérer, il se sentait voué à une mort prochaine.

— Le parquet de Lyon vient, dit *Lyon-Républicain*, de recueillir une déposition importante qui va singulièrement faciliter, en la simplifiant, l'instruction de la mystérieuse affaire de l'Ile-Barbe.

Quatre personnes, parmi lesquelles M. Puy, agent d'assurances, qui tient à Montluel le café de l'Hôtel-de-Ville, ont déclaré avoir reconnu dans la photographie de la femme coupée en morceaux une bohémienne boiteuse qu'ils ont vue à Montluel, le 10 décembre dernier, en compagnie d'un individu dont le signalement correspond, traits pour traits à celui de Wliss, actuellement arrêté.

Ces deux personnages ont été surtout remarqués dans l'établissement de M. Puy, où ils se sont livrés à une violente discussion.

— Un double suicide vient d'être exécuté à Brest dans des circonstances vraiment dramatiques. Une jeune femme, Mme F..., qui avait épousé, il y a deux ans, un employé de la marine, s'est jetée par la fenêtre du troisième étage. Elle est mort sur le coup.

Le lendemain, son mari fou de douleur et ne pouvant survivre à cette cruelle séparation, s'est rendu au cimetière, a déposé un bouquet sur la tombe de sa femme, puis s'est tiré deux coups de revolver dans la poitrine.

La mort a été instantanée.

— Un événement qui aurait pu avoir des suites désastreuses s'est produit, le 31 janvier, dans la petite commune de la Brède (Gironde).

Tous les enfants, au nombre de quatre-vingt dix, qui fréquentent la maison d'école, étaient réunis dans leur classe et se livraient à l'étude, lorsque tout à coup des craquements se firent entendre, en même temps que des fragments de plâtre se détachaient du plafond.

L'instituteur fit immédiatement évacuer la classe par ses élèves. La sortie était à peine terminée que toutes les charpentes, les plafonds et la couverture de l'école s'effondraient et détruisaient entièrement le matériel scolaire.

— DISPARITION D'UN AMNISTIÉ. — Le nommé Charles Schr..., âgé de vingt-trois ans, employé dans une compagnie d'assurances du boulevard du Temple, avait été chargé avant-hier d'aller encaisser plusieurs mandats, s'élevant à une somme de 10,000 francs.

Depuis cette époque, on ne l'a plus revu.

Plainte a été aussitôt portée. Une perquisition a été faite à son domicile, rue Bichat, où il vivait avec une femme B..., qui a été interrogée, mais n'a pu donner aucun renseignement sur le sieur Sch...

Il ressort de l'enquête immédiatement commencée, que Sch... était arrivé par le dernier convoi des amnistiés ; qu'il était entré dans cette compagnie par protection.

Ses détournements sont évalués à 15,600 francs.

— La commune de Saint-Rambert, près Lyon, vient d'être encore, dit *Lyon-Républicain*, le théâtre d'un événement mystérieux.

Un garde de la voie, nommé Lagier, aperçut, mercredi matin, dans une propriété, au lieu dit la Sauvagère, le cadavre d'un militaire vêtu d'une tunique portant les galons de caporal, d'un pantalon rouge rapiécé et des chaussures réglementaires. Il appartenait au 139e régiment d'infanterie, actuellement en garnison à Langres.

Sa chemise d'ordonnance et sa tunique portaient le numéro matricule 1380. Son képi était près de lui, et un peu plus loin on a retrouvé un mouchoir de poche portant un autre matricule que celui trouvé sur la tunique.

Le cadavre portait à la nuque une forte blessure ayant occasionné la mort ; la mâchoire était fracassée.

On ne peut établir s'il y a eu crime ou accident. Cependant les constatations concluent à un accident. Des traces ont été, en effet, remarquées sur un espace d'environ six mètres. Elles semblent les tentatives qu'un homme fait pour descendre d'un train en marche. Elle paraissent produites par le pied d'un individu tâtant le terrain avant de sauter.

Autour du cadavre, peu de traces de sang. On peut conclure de la position du cadavre qu'il a été projeté en dehors du train, atteint, soit par la portière, soit par le marchepied qui lui a fait à la tête la blessure qui s'y trouve ; la fracture de la mâchoire a dû être causée par la chûte.

On suppose que le malheureux, étant monté en wagon sans avoir payé son voyage, aura voulu descendre du train avant d'arriver à Saint-Rambert, afin d'éviter le contrôle. Cette hypothèse semble se confirmer par l'absence de tout billet.


La concurrence ne s'exerce que sur les bons produits. *Les capsules de goudron de Guyot*, si efficaces dans les cas de rhumes, catarrhes, bronchites, phthisie, ont été le but de nombreuses imitations. Afin d'éviter toute confusion entre les véritables capsules de *goudron de Guyot* et les produits similaires, exiger la signature *Guyot* imprimée en *trois couleurs*, sur l'étiquette du flacon. 19077


## NOUVELLES DU MATIN

### Dîner à l'Elysée

Le président de la République a donné hier, au palais de l'Elysée, un dîner de soixante couverts auquel avaient été exclusivement invités les généraux de division venus à Paris pour travailler aux opérations de classement, ainsi que les principaux officiers présents dans la capitale.

La réception ouverte qui a suivi le dîner a été très brillante.

Le corps diplomatique au grand complet, le personnel des grandes administrations, les sommités politiques et financières se pressaient dans les salons de l'Elysée.

### Mort d'un évêque

L'évêque de Pamiers, est mort hier soir, vers cinq heures, en son palais épiscopal.

### Mademoiselle Prevost-Paradol.

Le *Figaro* annonce que Mlle Prevost-Paradol, qui est entrée en religion, il y a quelques années, dans l'ordre de Notre-Dame-de-Sion, est depuis quelques semaines en Egypte ; elle a la mission d'y fonder une communauté.

### La « Marseillaise ».

La *Marseillaise* insérait hier soir la lettre par laquelle M. Félix Pyat donne sa démission de rédacteur ; elle annonce qu'elle continuera sa publication et « restera l'organe radico-socialiste, le porte-drapeau de la démocratie avancée et de la Révolution.

### Les Anglais en Afrique

Londres, 3 février.

On a de terribles nouvelles de la colonie du Cap. Les volontaires et les régiments indigènes refusent de marcher contre les Boërs et la République d'Orange est prononcée envers l'insurrection du Sud-Ouest. Les Pondos vont vont maintenant pouvoir coopérer avec l'Etat orangiste et le Transvaal avec les Zoulous au Nord-Est. La reine a mandé près d'elle M. Childers, ministre de la guerre.

### La question turco-grecque

On lit dans le *Figaro* :

« On assure dans la colonie grecque de Londres, que la Grèce a déjà choisi le jour où elle déclarera la guerre à la Turquie : ce serait le 21 mars, anniversaire de la date à laquelle la Grèce proclama son indépendance. »

### La santé de l'empereur Guillaume

La santé de l'Empereur Guillaume est excellente.

S. M. a reçu aujourd'hui 400 élèves-officiers.

## NOUVELLES DU SOIR

Voici le sommaire du *Journal Officiel* d'aujourd'hui :

Rapport au Président de la République, suivi d'un décret modifiant divers articles du décret du 9 avril 1876, concernant la réorganisation de l'Ecole des défenses sous-marines.

Décret nommant des maires et adjoints.

Décision autorisant la création de bureaux télégraphiques municipaux.

Exéquatur retiré à un consul étranger.

### Une lettre de Louise Michel

Louise Michel a écrit au président de la commission d'enquête sur le régime disciplinaire de la Nouvelle-Calédonie.

Elle attend l'heure de la grande justice égalitaire et ne comparaîtra pas devant la commission.

### Une explosion

On mande au *Figaro* de Marseille :

« Hier matin, un terrible accident a eu lieu à la fabrique d'épuration d'huile pour le sulfure de carbone de MM Deiss, Bousquet et Cie.

» Une des chaudières de la machine à vapeur, mettant en mouvement les presses à huile a fait explosion.

» Quatre ouvriers italiens ont été renversés et blessés, un autre, nommé Martelli, âgé de 26 ans, horriblement mutilé à succombé aussitôt. »

### Les publications historiques de l'Impératrice Eugénie

Plusieurs journaux ont annoncé que l'impératrice Eugénie se proposait de publier un ouvrage sur le prince impérial, ainsi que des notes émanées de Napoléon III ; on ajoutait même que M. Rouher mettait la dernière main à la publication annoncée.

Cela peut être vrai en ce qui concerne le prince impérial, mais l'annonce est prématurée.

### Fête charitable

Le 26 février courant, l'Association charitable des femmes du monde donnera sa grande fête annuelle au Grand Hôtel.

### Mouvement judiciaire

Un mouvement judiciaire assez important paraîtra probablement mardi ou mercredi prochain.

### PETITE BOURSE DU SOIR

Paris, 4 février, 9 h. 30, soir.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 5 0/0 | 119 53 | Rio | .. .. |
| Turc | 13 32 | Banque ottom. | 549 37 |
| Extérieure | .. ./.. | Italien | .. .. |
| Timbale | .. .. | Hongrois | 94 ./. |
| Egypte | 363 12 | Chemins turcs | .. .. |

## Dépêches Télégraphiques

(*Service particulier*)

### Inondation en Espagne

Séville, 4 février.

Les eaux du Guadalquivir et des autres rivières de l'Andalousie sont en décroissance.

### La ligue agraire

Londres, 4 février.

M. Parnell, pendant un entretien avec le correspondant d'un journal americain, a déclaré que lui et ses partisans combattront article par article le bill coërcitif proposé par M. Forster.

M. Parnell croit que, aussitôt après l'adoption du bill, le Gouvernement fera arrêter tous les chefs locaux de la *Ligue Agraire*.

Ces derniers seront immédiatement remplacés par d'autres, qui maintiendront l'organisation actuelle de la *Ligue*.

Par ce moyen, l'action du Gouvernement sera paralysée.

# Bulletin du Commerce

## LAINES

Le Havre, 5 février.

Les laines baissant, le marché est sans affaires.

Le Havre 1er février 1881.

Revue du 17 au 31 janvier 1881

Arrivages : 6,663 b. | Débouchés : 3,288 b.

Stock : 20.941 b.

La seconde quinzaine du mois n'a pas été meilleure que la première et le médiocre résultat des enchères d'Anvers n'a pu que contribuer à l'éloignement des acheteurs de notre marché. Aussi n'avons-nous pu écouler qu'avec peine et à l'aide de fortes concessions 402 b Buenos-Ayres et 337 b. Chili établissant une baisse d'environ 5 0/0 pour la nouvelle tonte et de pleinement 10 0/0 pour l'ancienne sur les prix du suint ici.

Le stock de ce genre se trouve par suite de ces ventes et de réexpéditions sensiblement réduit, ne comportant plus guère que 600 b. Buenos-Ayres et 400 b. Montevideo avec 561 ballots Montevideo avariés.

Par contre, en nouvelle tonte, nous sommes abondamment pourvus ayant 13,000 b. Buenos-Ayres et, 2,400 b Montevideo, soit un total de 15,400 b. Plata nouvelle, chiffre que nous n'avions encore jamais eu à cette époque de l'année et qui est surtout dû à la mévente et à la diminution des expéditions directes que nous constatons depuis le commencement de la campagne.

Aussi, comme nous le faisions remarquer dans notre circulaire du 31 décembre dernier, notre stock n'a jamais pu offrir un aussi bel assortiment et si les prochaines enchères de Londres venaient à se présenter d'une façon satisfaisante, nous pourrions alors espérer un retour aux achats

En attendant, et bien que les cours soient pour ainsi dire nominaux, il faut nous considérer comme revenus à l'ancien taux normal de la laine, soit 6 fr. net pour bonne prima.

BELLEST MEURA DE CONINCK

## Dépêches télégraphiques. — Service spécial

### COTONS

Le Havre, 5 fév. 1 h. 40 soir.

Ventes de la matinée 2.250 balles. — Le marché est calme. La *Louisiane* est côtée 80. Terme : mars 75.75 ; avril-août 7.

New-York, 5 février.

Prix du Middling disponible 11 11/16. Terme : février 11,24 ; mars 11,42 ; avril 11,5? ; mai 11,73 ; juin 11,84 ; juillet 11,94 ; août 12,01 ; septembre 12,50.

Les transactions sont faciles.

Ventes 95,000 balles.

Nouvelle-Orléans, 5 février.

Voici le terme : février 11,11 ; mars 11,16, avril 11,24 ; mai 11,33 juin 11.44 ; ; juillet 11,53.

Recettes dans les ports du golfe 16.000 b.

» de l'Atlantique 12,000 b.

Expéditions vers l'Angleterre 3,000 b.

» » la France 2,000 b.

» » le Pérou 2,000 b.

Les stocks s'élèvent à 840 balles, et dans les ports intérieurs à 283 balles.

Liverpool, 5 février.

Ventes 7,000 balles. Les disponibles sont inchangés et les livrables sont en baisse de 1/32. A ce prix, il y a vendeurs.

Le Havre, 4 février, soir.

Cotons (clôture) calmes, prix sans changement. Ventes de la journée 200 balles. On cote très ordinaire Louisiane sur Avril-Juin 77 75 les 50 kilos. Cafés bonne demande aux cours précédents. On a vendu 2350 sacs dont 400 cap de 69,50 à 70, 1168 Haïti port-au-prince à 65,350 do do soute extra à 69,280 Haïti à 70,164. La Guayra non gragés à 80 les 50 kil.

Saindoux faibles. On a vendu 800 Hercous Wilcox disp. à 63.50 ; s/ fév.-mars à 63.50 ; s/ avril à 63 ; s/ avril-sept. à 62 les 50 kil. Bois de teinture faibles. On a vendu 200 tonnes campêche carmen à livrer à 9,25 les 50 kil. Cacaos fermes.

On a vendu 630 sacs Guayaquil à 615 et Balsia travaillé à 122 les 100 kil. Cuirs faibles. On a vendu 1390 (secs) B. A. bje à 104,50; de ventes à 130 et (Peaux de chevaux) Montevidéo salées 41,75 les 50 kil.

Liverpool, 4 février.

*Cotons.* (Cloture du marché) Ventes 10,000 b. dont 1000 pour la spéculation et l'exportation et 46,000 pour la consommation.

Marché calme. Prix sans changement.

Importations 46,000 balles.

Manchester, 4 février.

Cotons filés et tissés. — Calmes.

Marseille, 4 février.

*Blés.* — Marché calme ; tendance en faveur des acheteurs. Ventes de la journée, 11,600 quintaux disponibles. Importation, 18,145 quintaux.

Dur Alger poids garanti 125 kilos. 24 francs ; Ghirka Azoff, 1.281.123 35,50 ; Azime Taganrok supérieur ; tendre Danube 23 et 23.25 ; tendre Pologne 26,75 ; Red-Winter n. 2 27,75 ; Ghirka Berdianska 126/119 36 ; tendre Bombay 25,50 ; dur Bône, poids garanti 125 k. 24.

*Graines oléagineuses.* — Faible. On a vendu 6.600 quintaux Sésames Bombay bigarrés à livrer à 37,50 les 100 kilos.

*Sucres.* — Calmes. On a vendu 140 sacs Martinique bonne 4me à 56 fr. les 100 kilos.

*Cafés.* — Calmes.

*Cotons.* — En baisse

Londres, 4 février.

*Temps.* — Pluie.

*Mark Lane.* — Froments : marché calme, prix en faveur des acheteurs.

Importations à Londres en froment depuis lundi dernier 38380 quarters.

*Cargaisons flottantes.* — Marché très calme. Cargaisons arrivées 9 à vendre 25.

Amsterdam, 4 février.

Cafés soutenus. On cote Javas bon ordinaire 38 centimes le 1/2 kilo, acq.

Sucres calmes. On cote Java no 12 f. 31 les 100 kilos.

Londres, 4 février.

Sucres bruts et raffinés. Calmes, tendance lourde ; cristallisés, fermes. Sucres en pièces calmes.

Liverpool, 4 février.

*Froments* : Prix en baisse de 2 pence sur mardi dernier.

*Farines françaises* de 4 2/9 à 4 5/9.

Marseille 4 février.

Les derniers avis des Dardanelles signalent le passage de 3 navires et de 5 steamers chargés de froments à destination de 2 pour Marseille, 3 pour l'Angleterre, 1 pour Trieste, 2 pour la Belgique, 1 pour Malte.

### BOURSE DE LILLE du 4 FEVRIER

Nous n'avons aucun fait saillant à rapporter, sauf une hausse graduelle sur les actions d'*Azincourt* qui ont regagné aujourd'hui le cours de 395 fr. à la fin du marché après avoir fait 320 fr. au début. *Bully* gagne du terrain et semble devoir retrouver sous peu son cours de Novembre il a été coté 1600 fr. Les autres valeurs ne montrent aucun changement.

### Cours commerciaux du marché de Paris

Paris, 4 février 1881.

| | | | |
|---|---|---|---|
| **HUILE DE COLZA (100 k., fût comp., esc. 10/0.** | | | |
| Courant | 71 50 | à | .. .. |
| Mai-juin | 73 25 | à | .. .. |
| Quatre de mai | 73 50 | à | .. .. |
| Quatre derniers | 74 25 | à | .. .. |
| **HUILE DE LIN** | | | |
| Courant | 65 25 | à | .. .. |
| Mai-juin | 67 .. | à | .. .. |
| Quatre de mai | 67 25 | à | .. .. |
| Quatre derniers | 67 25 | à | .. .. |
| **SPIRITUEUX (1re qual., l'h. 80e, fût c., esc. 1 0/0)** | | | |
| Courant | 59 75 | à | .. .. |
| Mars | 59 75 | à | .. .. |
| Mars-avril | 59 75 | à | .. .. |
| Quatre de mai | 59 25 | à | .. .. |
| **SUCRES 88e SACCHARIMETRIQUES (100 Kil.)** | | | |
| No 10/13 courant | 57 50 | à | .. .. |
| **SUCRES BLANCS No 3** | | | |
| Courant | 67 27 | à | .. .. |
| Mars | 67 50 | à | .. .. |
| Quatre de mars | 67 75 | à | .. .. |
| Quatre de mai | 68 .. | à | .. .. |
| **SUCRES RAFFINÉS** | | | |
| Disponible | 112 .. | à 113 | .. |
| **FARINES 8 MARQUES (159 k., t. c., esc. 1/2)** | | | |
| Courant | 60 60 | à | .. .. |
| Mars | 60 .. | à | .. .. |
| Quatre de mars | 59 60 | à | .. .. |
| Quatre de mai | 59 .. | à | .. .. |
| **MARQUE DARBLAY (159 k.)** | 64 .. | à | .. .. |
| **BLÉS (77/75 k., sans escompte, comptant)** | | | |
| Courant | 27 60 | à | .. .. |
| Mars | 27 60 | à | .. .. |
| Quatre de mars | 27 60 | à | .. .. |
| Quatre de mai | 27 25 | à | .. .. |
| **SEIGLES (70/72 k., sans escompte, au compt.** | | | |
| Courant | 22 25 | à | .. .. |
| Mars | 22 50 | à | .. .. |
| Quatre de mars | 22 75 | à | .. .. |
| Quatre de mai | 21 50 | à | .. .. |

### MARCHÉ AUX HUILES DE LILLE

*Cours précédents.*

| | Huiles l'hectolitre | Graines l'hectolitre | Tourteaux les 100 kil. |
|---|---|---|---|
| Colza | .. à .. | 19 .. à23 .. | 17 25à18 |
| — ep.D.q. | .. .. | .. .. | .. .. |
| Œill. b. goût | .. .. | 33 .. 35 .. | .. .. |
| — rousse | .. .. | .. .. | .. .. |
| Caméline | .. .. | 16 .. 19 .. | 17 .. 17 50 |
| Chanvre | .. .. | .. .. | 15 .. 15 50 |
| Lin du pays | 61 .. | 24 .. 25 50 | 28 .. 28 .. |
| Lin étranger | 61 .. | 22 50 24 .. | 25 .. 27 .. |

COURS du 4 février 1881

| | |
|---|---|
| Huile de colza | .. à .. |
| Huile épurée pour quinquet | .. .. |
| Lin du pays | 62 .. |
| Lin étranger | 60 .. |
| Caméline | .. .. |
| Chanvre | .. .. |

### COURS DES SUCRES ET DU 3/6 DE LILLE du 4 février 1881.

| SUCRES | Cours offic. | Cours comm. | Offert. | Demande |
|---|---|---|---|---|
| Sucre ind. 88 degrès. | 56 .. | .. .. | .. .. | .. .. |
| — — nos 7 à 9 | .. .. | .. .. | .. .. | .. .. |
| — en pain, dk. nel | 117 .. | .. .. | .. .. | .. .. |
| Sucre numéro 3 | .. .. | .. .. | .. .. | .. .. |
| — indigène no 3 | .. .. | .. .. | .. .. | .. .. |
| 3/6 bettaraves dispon. | 61 50 | .. .. | .. .. | .. .. |
| — courant | .. .. | .. .. | .. .. | .. .. |
| Grains disponibles | .. .. | .. .. | .. .. | .. .. |
| — fin 1re q. dispon. | .. .. | .. .. | .. .. | .. .. |
| — — courant | .. .. | .. .. | .. .. | .. .. |
| — Mélasse dispon. | .. .. | .. .. | .. .. | .. .. |
| — à livrer, 4 premiers | .. .. | .. .. | .. .. | .. .. |
| — — 4 janvier. | .. .. | .. .. | .. .. | .. .. |
| — — 4 d'été. | .. .. | .. .. | .. .. | .. .. |
| — — 2 derniers | .. .. | .. .. | .. .. | .. .. |
| — — prochain | .. .. | .. .. | .. .. | .. .. |

### MARCHÉ D'ANVERS du 4 février

| Pétrole raffiné. | Payé. | Vend | |
|---|---|---|---|
| Disponible blanc | .. .. | 23 | .. |
| Courant | .. .. | 22 75 | .. |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Mars | .. .. | .. | 22 75 | .. .. |
| 4 dern. | .. .. | .. | 24 50 | .. .. |

Marché calme.

### ARRAS, MERCURIALE DU 2 FÉVRIER

CÉRÉALES

| Nomb. d'hect. vendus | | Pr. moyen | 1er p. | dern. p. |
|---|---|---|---|---|
| 833 | Blé froment | 21,58 | 22,50 | 21,25 |
| 894 | Permage | 20,52 | 21,»» | 20,»» |
| 893 | Méteil | 18,63 | 19,75 | 15,»» |
| »»» | Semonce | »»,»» | »»,»» | »»,»» |
| 33 | Seigle | 14,75 | 15,25 | 14,25 |
| 2129 | Escourgeon | 12,»» | 14,»» | 9,50 |
| 1498 | Avoine | 8,09 | 10,50 | 6,50 |
| 6157 | | | | |

GRAINES OLÉAGINEUSES ET AUTRES

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 441 | Œillettes | 39,35 | 40,»» | 38,75 |
| »» | Colza | »»,»» | »»,»» | »»,»» |
| 10 | Lin | 24,50 | 24,50 | 24,50 |
| 166 | Caméline | 15,76 | 17,50 | 19,50 |
| 43 | Pommes de terre | 4,95 | 7,»» | 3,»» |
| 103 | Fèves | 13,58 | 16,»» | 12,»» |
| | Pois | »»,»» | »»,»» | »»,»» |
| | Bizailles | »»,»» | »»,»» | »»,»» |
| 763 | | | | |

RÉCAPITULATION

| | |
|---|---|
| Céréales | 6157 h. |
| Graines, pommes de terre et autres | 763 » |
| | 6920 h. |

### MARCHÉ DE BÉTHUNE du 3 février

| | | | |
|---|---|---|---|
| Froment | 20 .. à23 .. | Avoine 3e q. | 6 .. à .. .. |
| Blé mêlé | 16 50 21 .. | Colza | 19 .. 23 .. |
| Seigle | 15 .. 16 .. | Œillettes | 36 .. 38 .. |
| Orge | .. .. | Lin | 22 .. 28 .. |
| Escourg. | 11 .. 14 .. | Cameline | 15 .. 19 .. |
| Avoine | 10 25 .. | Fèves | 13 .. 18 .. |
| » 2e q. | 8 .. .. | Haricots | 20 .. 27 .. |


Beaucoup de personnes ne peuvent tolérer l'*Huile de Foie de Morue*, qu'elle soit blanche ou brune, épurée ou non, additionnée de substances qui tendent à masquer son goût et son odeur, elle n'en est pas moins très souvent vomie ou mal supportée. Nous sommes heureux d'apprendre qu'après un grand nombre d'expériences faites dans les hôpitaux, la plupart des médecins de Paris ont adopté le **Sirop de Raifort iodé, préparé à froid, de Grimault et Ce**, comme le remplaçant avec avantage. 19211

**Estaminet DELATTRE**
G. Ghestemme, successeur
Place de la Fosse-aux-Chênes
Salles pour **Banquets et diners de noces**


### THEATRE DE ROUBAIX

Situé rue du Fontenoy. Direction : G. DESCHAMPS.

Bureaux à 6 h. Rideau à 6 h. 1/2.

Dimanche 6 février. Spectacle offert aux dames, une dame accompagnée d'un cavalier ne paiera pas. Deux dames ne paieront qu'une place.

**Les Martyrs de Strasbourg ou l'Alsace en 1870**, grand drame historique et patriotique en 7 actes, par M. Champagne.

**Les Charbonniers**, grand succès du Théâtre des Variétés, opérette nouvelle en un acte, paroles de Ph. Gilles, musique de J. Coste.

Ordre du spectacle : 1. Les Martyrs. — 2. Les Charbonniers.

Jeudi 10 février, **Les Misérables** de Victor Hugo.

**V'la l'Général** vaudeville en 2 actes.

Incessamment : Bénéfice de M. Henri Couvreur.


**GUÉRISON DE L'ASTHME**
**et de l'oppression**
*Par le sirop antiasthmatique de JANIN*

Les médicaments employés jusqu'à ce jour contre l'asthme et l'oppression ont pu calmer les crises, mais non guérir la maladie.

Ce sirop, administré avec le plus grand succès depuis dix-huit ans, apporte non-seulement un soulagement immédiat, mais amène rapidement la guérison.

Dépôt à Roubaix pharmacie Bataille contour de l'église St-Martin.

41 ANS DE SUCCÈS
16 RÉCOMPENSES
DONT 3 MÉDAILLES D'OR
**L'Alcool de Menthe**
**DE RICQLÈS**

Bien supérieur à tous les produits similaires est infaillible contre les indigestions, maux d'estomac, de nerfs, de tête, etc. Dans une infusion pectorale bien chaude, il réagit admirablement contre les rhumes, refroidissements, grippes, etc., etc.

*Fabrique à Lyon, 9, cours d'Herbouville*

Dépôt dans les principales pharmacies, drogueries, parfumeries, épiceries fines.

**Se méfier des imitations.**


ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DES ACTIONNAIRES DE LA
**Banque de Prêts à l'Industrie**
SOCIÉTÉ ANONYME
au capital de Vingt Millions de Francs
Siége social : 7 et 9, rue Taitbout, Paris

Les actionnaires de la Banque de Prêts à l'Industrie se sont réunis en assemblée générale extraordinaire au siége social, le 26 janvier 1881, à trois heures de relevée, à l'effet de constituer définitivement la société au capital de vingt millions de francs.

Le nombre d'actions représentées dépassant de beaucoup le chiffre légal (moitié des actions plus une), l'assemblée s'est trouvée en nombre pour délibérer valablement.

M. Frédéric Lévy, administrateur de la Banque de Prêts à l'Industrie, commandeur de la Légion d'honneur, assisté de MM. de La Bastide et Lalonde, scrutateurs, et Jacques Meyer, secrétaire, présidait la séance en l'absence de M. Jacques Palotte, l'éminent sénateur, actuellement en voyage.

Après la constitution régulière de l'Assemblée et de son bureau, M le président fait connaître par MM. les scrutateurs la sincérité et l'authenticité des actes suivants déposés sur le bureau :

1o L'expédition de la liste des souscripteurs aux 28,000 actions nouvelles et l'acte de déclaration devant Me DUFOUR, notaire à Paris, en date du 21 décembre dernier.

2o Les pièces constatant le versement dans les caisses de la Société de 125 fr. par chaque action nouvelle.

Les actionnaires, invités à prendre connaissance desdits documents, en reconnaissent également l'authenticité et la sincérité et votent la résolution suivante à l'unanimité :

**RÉSOLUTION.** — L'assemblée des Actionnaires de la **Banque de prêts à l'Industrie**, après avoir entendu lecture de la déclaration de souscription et de versements faite par acte devant Me DUFOUR, notaire à Paris, le 21 décembre 1880, et pris connaissance des pièces à l'appui, reconnaît sincère et véritable ladite déclaration et constate, par suite, que le capital social de la société est actuellement de **vingt millions de francs**. 19212


Propriétaire-gérant ALFRED REBOUX
Roubaix. — Imp. ALFRED REBOUX